



Que faire après une 3926 de mauvaise foi qui transforme mes propos pour rejeter mes justifs?

Par **Deeway**, le **12/05/2023** à **09:38**

Bonjour, voila, j'ai détourné de l'argent dans le cadre de mon travail d'agent des impôts, j'ai travaillé au noir, j'ai été arrêté, garde à vue, 4 mois de prison, 7 mois éloigné de ma famille. En garde à vue j'ai tout expliqué, avoué, j'ai totalement assumé, je me fais soigner psychologiquement (petage de plomb suite deces de mon violeur, trauma que j'avais enfoui et qui m'a déglingué quand c'est sorti) et en soit le controle fiscal cest quelque chose que j'accepte car je veux payer ma dette, sauf que le contrôle est totalement à charge, mon interlocuteur m'a avoué que bercy voulait me saigner et faire de moi un exemple (en gros la loi on sen fout, on va vous cartonner au max). Ils ne se basent que sur mes dires de garde à vue, choisissent ce qui leur plaît quand entre deux déclarations j'ai pu être incohérent et surtout déforment mes propos pour faire passer les rectifications. En gros, entre mi 2016 et mi 2021 j'ai perçu 69000€ (j'ai détourné bien plus mais j'ai tout distribué aux gens et j'ai du garder 15%) et aujourd'hui on me taxe sur 115000€. Le contrôle a duré un an mais n'a réellement été actif que sur les 2 derniers mois. Ce n'était pas un dialogue mais un monologue de ma part, l'inspecteur n'ayant jamais de question (toute façon il m'a dit que quoique je justifie ça servirait à rien) les éléments demandés ont été peu exploités. r nJ'ai reçu deux 2120 et deux 3924, j'ai donc fait une réponse étayée par des justificatifs (mais aucune preuve direct tous les éléments de l'affaire étant sous scellés), une explication chronologique et j'ai reçu quatre 3926 qui rejettent tout en bloc. Sauf que le rejet est d'une mauvaise foi flagrante car le sens de mes propos est changé, on me refuse des justificatifs sur des motifs hors sujet, rien n'a été vérifié. En gros j'ai dit à tort que j'avais commencé mon travail au noir en 2014 ce qui est faux, j'ai commencé courant 2016 (les comptes bancaires induisent assez sûrement ce fait) et j'ai donc expliqué pourquoi la date de 2014 est une des erreurs que j'ai dite en garde à vue et pourquoi

ce n'est pas cohérent. Mais ils ne veulent rien savoir. Sur les 3926 reçues, je n'ai strictement aucun recours d'indiqué et je ne peux pas laisser faire ça.. je suis coupable de ce que j'ai fait mais la ce contrôle dépasse le cadre légal, il est d'une mauvaise foi totale . Je fais le boulot de l'inspecteur pour que le controle soit le plus juste possible, je me ruine la santé, aujourd'hui je me soigne, je reprends ma vie en main et l'administration avec ses gros sabots viens tout foutre en l'air. Je désespère de trouver une solution, j'en peux plus de me replonger dans ce passé que j'exécute aujourd'hui. Et le pire c'est que je veux payer ma dette, à aucun moment j'ai essayé de m'y soustraire. Et franchement, si le contrôle avait été bien fait, même en utilisant une base plus élevée que prévue mais cohérente, j'aurais accepté la punition sans rechigner. Mais la on me demande de payer plus d'impôts que ce que j'ai touché, c'est incohérent. rnJ'ai une femme, une fille, je pense aussi à elles car elles ont déjà subi mes conneries, haï pas envie qu'elles subissent aussi celles de l'administration. rnVoilà pour un résumé de ma situation. Financièrement je rembourse mes dettes dans tous les sens, je n'ai donc pas de gros moyens financiers. J'aimerais surtout un conseil et des infos sur les suites à donner à la procédure.rnmerci par avance.rnBien cordialement rnxxxxxxxxxxx